

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-17-chem | Discipline \[?\] ouvrière. ItemVilleneuve-Bargemont. Économie politique chrétienne I | Moyens pour limiter la population](#)

Villeneuve-Bargemont. Économie politique chrétienne I | Moyens pour limiter la population

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0428

SourceBoite_011-17-chem | Discipline [?] ouvrière.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Villeneuve-Bargemont, Alban, de](#)

Références bibliographiques[Villeneuve-Bargemont, Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31582872k>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Villeneuve-Bargemont, Alban de (1784-08-08 -- 1784-08-08)

TITRE Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1834

EDITEUR Paris : Paulin , 1834

Villemaur Bourgeois
Ero no christianus
I

Moyens pour limiter la population

1. Attacher la noblesse à la propriété foncière.

"On a remarqué de très bons que les hommes qui ne possèdent absolument rien ont les familles les plus nombreuses." A moins du moment où l'héritier doit partager la propriété, le motif vaillant à servir le bien de la patrie.

2. Sans doute on ne peut revenir aux règles de l'ancien droit qui interdisent le mariage des ecclésiastiques. Et on ne peut, en la volonté législative, interdire le mariage aux ecclésiastiques et aux moines.

"Une telle exclusion serait tout à fait contraire à la justice naturelle."

3. Mais on pourrait imposer de (d'hom)

aux mariages des ecclésiastiques qui reçoivent ou sollicitent de secours publics, et aux chefs de famille qui leur donnent du travail.

car si le roi n'a que ce soit empêcher les jeunes ecclésiastiques de se marier, ce sera le simple, sans motifs, et une sorte de permission de mariage aux ecclésiastiques et officiers ecclésiastiques; que sur la peur de l'indigence et de la mendicité que produisent le mariage ecclésiastique." (234-235)

→

BnF
MSS

4. "Sans doute pour être de son goût nous
à nous par la force des ~~to~~ choix et nous l + s d
deux de punitions et de liberté, à l'extérieur
[sur le modèle du club de pêche et de animaux]
la promesse de ^{une} ~~elle~~ association, collaboration
de travail et de charité, qui ne cherchent à
l'opulence mais l'utilité; et de ce fait, d'être
acheté de la simplicité, se couvrent sur les besoins
à? de la vie." (236)